

**Dimanche 25 octobre 2009**  
**Salle des États**

## PRÉSENTATION DE L'ASSEMBLÉE SYNODALE

### **Commission Centrale**

La commission centrale porte la préparation du synode depuis plus d'un an ; elle a mis en place la préparation du synode et repris toutes les réflexions des équipes de préparation du synode en rédigeant le cahier synodal. Elle est au service du synode, sorte de noyau central pour la bonne mise en œuvre de nos assemblées. Elle reste à la disposition des délégués pour toute question. Elle est composée de :

- M. l'abbé Robert de Prémare, curé de la paroisse Saints Antoine Daniel et Jean de La Lande de Dieppe Ouest
- Patrick Guiot, diacre permanent, attaché à la paroisse Saint Antoine de Petit Quevilly
- Bénédicte Carment, de la paroisse de Dieppe
- Guillaume Houdan, de la paroisse Saint Pierre d'Yvetot – Terre de Caux

Lors des sessions au Centre Diocésain, Bénédicte Carment et Guillaume Houdan assureront l'animation de nos assemblées à tour de rôle.

### **Organisation**

Toute l'organisation du synode est portée par Daniel Bazire et Rudy Poinin pour la logistique et André Morelle pour le secrétariat. Vous les reconnaissez à leur parka estampillé « Organisation ». N'hésitez pas à vous adresser à eux pour toutes les questions concrètes lors des sessions du synode. Ils seront aidés par plusieurs personnes, au fur et à mesure des besoins, qui porteront chacune ces parkas bleus.

### **Délégués au synode**

Nous sommes 239 délégués au synode. Il y a 1 archevêque, 43 prêtres et 6 diacres permanents, 14 religieuses et au moins 5 personnes consacrées, et 170 laïcs, hommes et femmes. Parmi les laïcs, 109 ont été élus par les 56 paroisses de notre diocèse.

Vous trouverez la liste des délégués au synode dans la valisette que vous avez trouvée à votre place.

## Offices du synode

Pour aider à la mise en œuvre du synode, il y a une commission théologique constituée par M. l'abbé Benoist Andrillon, M. l'abbé Henri Delavenne, M. Yves Millou et M. l'abbé Geoffroy de la Tousche. La commission théologique préparatoire a rédigé un document intitulé « Fondements et perspectives » que vous trouvez dans votre porte-document et que je vous expliquerai un peu plus tard. La commission était présidée par Mgr François Kalist, depuis évêque de Limoges.

Nous avons un aumônier du synode en la personne de M. l'abbé Geoffroy de la Tousche qui nous aidera à nous mettre à l'écoute de la Parole de Dieu.

La liturgie est sous la responsabilité de M. l'abbé Romain Duriez.

Avec les trois personnes chargées de l'organisation, évoquée juste avant, s'ajoute M. Nicolas Caemard qui est chargé de la surveillance des votes tout au long du synode.

## Invités au synode

Nous avons la joie d'accueillir plusieurs invités au synode :

Mgr Jacques David, évêque émérite d'Évreux.

Mgr François Kalist, évêque de Limoges, président de la commission théologique préparatoire qui a piloté la rédaction des Fondements et Perspectives dont vous avez l'ouvrage dans la valisette.

M. Benoît Magne, sulpicien, professeur au séminaire Saint-Sulpice, a accepté la mission de théologien du synode. Il nous aidera à prendre de la hauteur quand ce sera nécessaire, avec le soutien de la commission théologique.

M. l'abbé Dominique Barnérias, prêtre dans le diocèse de Versailles, qui a fait partie de la commission théologique préparatoire.

M. Charles-Edouard Harang, agrégé d'histoire et docteur en histoire, qui assure la mission d'historien du synode pour inscrire le synode dans l'histoire du diocèse de Rouen.

Notre archevêque a invité également des représentants d'autres Églises :

Père Razwan Ionescu, desservant de l'Église orthodoxe.

M. Quentin Braddock, pasteur de l'Église réformée.

M. Olivier Putz, pasteur de l'Église réformée.

M. Zoltan Zalay, pasteur de l'Église réformée.

M. Samuel Foucart, pasteur de l'Église évangélique.

## ESPRIT DU SYNODE

### A l'écoute de l'Esprit Saint

Nous sommes réunis pour réfléchir ensemble, pour voter des orientations pour le diocèse et ainsi permettre à notre diocèse de franchir un seuil, afin que nos paroisses soient des communions de communautés au service de l'Évangile.

Cependant, nous ne sommes pas une assemblée comme une autre. Celui qui anime le synode et chacune de ses sessions est l'Esprit Saint lui-même. Nous nous mettons ainsi à l'écoute de l'Esprit Saint pour qu'il guide lui-même notre assemblée et inspire les orientations que nous allons prendre.

Les équipes de préparation du synode ont souvent mis en valeur l'importance de la prière et de vivre nos rencontres d'Église sous la conduite de l'Esprit. Il en sera ainsi pour nos assemblées. Chacune des sessions commencera par un temps d'écoute de la Parole de Dieu, avec une méditation, sous la conduite de l'aumônier du synode. A travers ce temps de prière, nous manifestons que nous nous mettons à l'écoute de la Parole de Dieu ; nous nous mettons ainsi à l'écoute de l'Esprit qui a guidé l'écriture de la Parole de Dieu et qui guide la compréhension de cette Parole. Avant de mettre en place une quelconque organisation dans l'Église, nous écoutons la Parole pour qu'elle nous fasse vivre et nous structure.

Donnons à l'Esprit Saint la première place : c'est lui qui inspirera nos réflexions et guidera notre vote ; c'est lui qui nous donnera d'oser franchir un seuil, d'ouvrir des chemins nouveaux dans la vie de notre Église diocésaine. Si nous sommes à l'écoute de l'Esprit, alors nous pourrons vivre pleinement notre liberté de baptisés et assumer pleinement notre mission de délégué au synode.

Durant les sessions du synode, l'oratoire du centre diocésain sera accessible à tous pour porter le travail de nos assemblées dans la prière.

### Statut des délégués

Nous venons tous d'horizons très divers. La liste des délégués de l'assemblée reflète cette grande diversité. L'origine des délégués varie : certains sont membres nommés en fonction de la mission dont ils ont la charge dans le diocèse ; certains ont été élus par nos paroisses, nos services et nos aumôneries, ainsi que nos mouvements ; d'autres enfin ont été nommés par l'archevêque.

Nous venons donc de collèges très différents, les autres chrétiens non élus comptant sur nous pour que le synode tienne ses promesses. Cependant, nous ne sommes pas ici pour défendre tel ou tel groupe ; si nous sommes issus de collèges différents, nous ne sommes pas ici au nom d'un collège ou d'un autre. Nous sommes délégués au synode au nom de notre baptême et de notre appartenance au Christ. « Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni homme libre, il n'y a plus l'homme et la femme, car tous, vous ne faites plus qu'un dans le Christ Jésus » (Ga 3, 28).

Nous sommes réunis au nom de notre baptême et nous assumons notre responsabilité de baptisé tout au long de la célébration du synode. Il ne s'agit donc pas de

défendre les intérêts d'un collègue particulier mais de nous comporter en baptisés, libres, disponibles à l'œuvre de l'Esprit en nous, pour prendre toute notre part dans la célébration du synode.

En osant paraphraser saint Paul, nous pourrions dire que, tout au long de la célébration du synode, « il n'y a plus ni brayon ni cauchois ni rouennais ni dieppois ni eudois ni elbeuvien, il n'y a plus ni homme ni femme, il n'y a plus ni jeune ni vieux, car tous, nous sommes baptisés et délégués au synode ».

Bien sûr, ce qui nous spécifie joue un rôle important : notre lieu de vie, les communautés et la paroisse auxquelles nous appartenons, notre engagement ecclésial ou civil, mais c'est notre être de baptisé qui est premier. Ce qui donne à chacun la même voix, la même importance, que nous soyons laïc, religieux, diacre ou prêtre : ce que ce soit pour prendre la parole ou bien pour voter, nous avons tous la même importance et c'est une véritable égalité qui nous relie les uns aux autres pour le bien de toute l'Église diocésaine.

Ce droit de chaque délégué au synode est assorti d'un devoir, celui de se mettre véritablement à l'écoute de l'Esprit et de prendre pleinement part aux réflexions et aux décisions du synode.

## **DÉROULEMENT DU SYNODE**

### **Règlement des assemblées**

Vous avez reçu le règlement des assemblées : il reste notre point de repère normatif pour le déroulement des sessions. Il précise la place de chacun et la manière dont notre travail va se mettre en place. Au commencement de chaque session, vous sera présenté le programme plus détaillé des assemblées.

### **Mode de travail**

Le travail de nos assemblées se déroule en trois temps spécifiques : la prise de parole de chaque délégué, la réflexion en commission et le vote des orientations.

Le temps reste limité : il convient de veiller à bien suivre ces étapes. Ce sont les commissions – formées lors de la session de novembre – qui travailleront et proposeront des amendements au cahier synodal, amendements qui seront votés par l'assemblée.

Nous devons tendre vers une certaine unanimité qui sera témoin de l'œuvre de l'Esprit. Pour cela, une bonne écoute mutuelle est indispensable. Nos échanges à l'intérieur des commissions permettront d'ajuster nos réflexions et nos considérations pour parvenir à des propositions concrètes. Si nous tendons vers l'unanimité, il importe cependant de donner la parole à chacun et de pouvoir entendre des visions différentes. Chaque voix mérite d'être entendue.

Les commissions travailleront à élaborer des amendements et des propositions concrètes qui seront soumises par la suite au vote de l'assemblée.

## **Enjeu premier : répondre à la question du synode**

Il ne s'agit pas d'un synode généraliste qui examinerait tous les aspects de la vie de l'Église. Mgr Jean-Charles Descubes a convoqué le synode lors de la Messe Chrismale 2008 pour répondre à une question bien précise : « *Que ferons-nous pour que, dans le diocèse de Rouen, nos paroisses soient des communions de communautés de disciples du Christ qui vivent et témoignent de l'Évangile ?* »

Nos réflexions et les orientations que nous voteront doivent donc répondre à cette unique question ; veillons à bien situer notre propos à l'intérieur de cette question du synode. Le synode s'inscrit dans l'histoire du diocèse et particulièrement dans la suite d'Horizon 2005 qui a vu la fondation et l'érection de nouvelles paroisses.

Il est important de revenir à la source, de reprendre les questions de foi et de vie pastorale de l'Église sans se contenter de travailler à l'organisation de nos paroisses. Puisque nous nous mettons à l'écoute de l'Esprit Saint, notre réflexion doit remonter à la source et regarder comment nous nous conformons à l'Évangile. Avec cette double perspective de vie évangélique et de témoignage de cette vie dans le monde.

Tout en portant cette réflexion fondamentale, il nous faut aboutir à des propositions concrètes susceptibles d'être mises en place. Nous ne pouvons pas en rester à des constats et des exhortations : il nous faut prendre les moyens de mettre en œuvre l'appel évangélique. C'est pourquoi le synode doit préciser les moyens de ses orientations à travers les rassemblements, les célébrations et les ministères (ou responsabilités) qui nous semblent nécessaires pour répondre concrètement à la question du synode.

N'oublions donc pas la réflexion spirituelle et pastorale ainsi que la mise en œuvre concrète de notre réflexion.

## **Vote pour choisir des orientations**

C'est par le vote en assemblées que nous déterminerons les propositions et les décisions du synode. Le vote concerne chacun des délégués au synode, chacun ayant une seule et même voix. La majorité des 2/3 est requise pour valider un amendement. Puisqu'il n'y a pas de vote par procuration possible, seuls les délégués présents ont une voix. De toute façon, il est du devoir de chaque délégué d'être présent à l'ensemble du synode et à chaque sessions en particulier.

Le 24 mai 2010, lors de la clôture du synode, l'assemblée votera solennellement les décisions qui auront été prises pendant le synode.

## **Autorité du synode**

Ces orientations seront soumises à l'archevêque qui décidera de la promulgation des orientations proposées le dimanche 24 octobre 2010, en la cathédrale Notre-Dame de Rouen, à l'occasion de la fête de saint Romain.

Nulle autorité ne peut modifier les décisions du synode : d'où l'importance de notre travail, de nos réflexions et de nos prises de paroles, et de notre vote. Par la suite, l'archevêque, ordinaire et pasteur du diocèse, prend la décision de promulguer les orientations du synode pour la vie du diocèse.

Il importe que nous demeurions en communion avec l'Église universelle : une décision qui serait en contradiction avec la communion de l'Église universelle ne serait pas recevable. Cependant, à l'intérieur de l'Église universelle, les Églises locales peuvent présenter des visages très différents, selon la réalité des chrétiens qui la composent. L'enquête de situation réalisée en décembre 2008 et le travail des équipes de préparation du synode reflète cette spécificité diocésaine. N'ayons donc pas peur de nous laisser conduire par l'Esprit Saint !

## CAHIER SYNODAL

### **Préparation du synode**

Pour aider notre réflexion et notre travail, nous avons vécu une année de préparation du synode au cours de laquelle de nombreux chrétiens ont accepté de prendre le temps de réfléchir à la question du synode et de faire des propositions. Le grand nombre de chrétiens qui se sont ainsi mis en route est un signe d'encouragement pour notre assemblée. Préparation spirituel, enquête de situation, mise en place des équipes de préparation du synode, consultation des prêtres et consultation des diacres, rassemblements des étudiants et des jeunes professionnels, commission théologique préparatoire : l'année écoulée s'est avérée riche et porteuse d'espérance.

### **Documents à disposition**

Vous avez plusieurs documents à votre disposition. Les documents se trouvent dans le porte-document que vous avez trouvé sur vos chaises et sont accessibles sur le site internet du synode.

Vous a donc été remis le projet pastoral du diocèse dans lequel s'inscrit le synode ; le document cartonné intitulé « Vivre en chrétien », rédigé à l'intention des catholiques du diocèse de Rouen, carte d'identité catholique.

Vous trouverez le résultat de l'enquête de situation qui donne un bon panorama des attentes des catholiques de notre Église locale. La loi synodale et le règlement des assemblées.

Vous est remis également le document de la commission théologique préparatoire, « Fondements et Perspectives ». Sous la conduite de Mgr François Kalist, maintenant évêque de Limoges et invité au synode, une commission théologique s'est saisie de la question du synode pour en laisser apparaître les éléments théologiques fondamentaux et ouvrir quelques perspectives et propositions concrètes. N'hésitez pas à le consulter : s'il a été un appui pour la rédaction du cahier synodal, il a été réalisé à votre intention pour vous aider à bien percevoir les questions théologiques que sous-tend la question du synode. Il présente la réalité sociologique des habitants du diocèse, ce qu'est un synode et un éclaircissement des termes employés au synode, propose quelques modèles d'organisation des communautés et une réflexion sur le trinôme Eucharistie, Assemblée, Dimanche.

## Rédaction du cahier synodal

Vous avez reçu par courrier le cahier synodal. Il a été rédigé par la commission centrale. Le cahier synodal est un document de travail, le point de départ de la réflexion de nos assemblées. Toute son autorité réside dans les nombreuses réflexions et propositions qui sont parvenues au secrétariat tout au long de l'année dernière. Le cahier synodal reprend ainsi les réflexions des chrétiens du diocèse : l'enjeu était avant tout de présenter et ordonner toutes les réflexions et de dessiner des propositions concrètes à partir des multiples éléments des équipes de préparation.

Pour vous y retrouver, les cadres mettent en valeur des exhortations et des interpellations ; les rectangles colorés laissent apparaître des propositions concrètes. C'est notamment autour de ces propositions et d'autres que vous apporterez que se situera le vote de nos assemblées, pour que nos orientations puissent avoir une suite concrète dans l'avenir et n'en restent pas à des vœux pieux.

Le travail de l'assemblée s'appuie sur cette préparation et l'apport de tous les chrétiens du diocèse, mais nous restons totalement libres de nos réflexions et de nos décisions, le cahier synodal n'étant qu'un point de départ et un repère pour guider notre travail. Délégués au synode, vous êtes invités à discuter sur les propositions qui sont faites ainsi que sur d'autres propositions que vous pourrez faire.

## Thèmes principaux du cahier synodal

Le cahier synodal cherche à répondre à la question : comment pouvons-nous vivre et témoigner de l'Évangile aujourd'hui dans notre diocèse. À partir de cette réponse, il regarde comment nos paroisses puis les communautés dans nos paroisses peuvent vivre pour répondre à ce défi de l'Évangile. Il termine en proposant une organisation concrète pour relever ce défi et assumer la mission que le Christ nous adresse aujourd'hui encore.

La préparation a laissé apparaître certaines questions importantes : ce qu'est une paroisse et la réalité des communautés à l'intérieur de la paroisse. Mais déjà, comment pouvons-nous définir une communauté ? Quels sont les critères essentiels pour parler véritablement d'une communauté ? Un quartier, un village, un ensemble de villages, etc. mais également une aumônerie ? un établissement catholique ? un groupe de chrétiens identifié comme tel ? Horizon 2005 définit la paroisse comme une communion de communautés locales : la préparation du synode est partie de cette définition pour se rendre compte très vite que d'autres réalités pouvaient être des communautés sans être déterminées avant tout par leur aspect local. Finalement, qu'appelons-nous une communauté et comment pouvons-nous la définir ? De quoi a-t-elle besoin pour être réellement une communauté ? Comment peut se réaliser la communion entre les communautés à l'intérieur d'une même paroisse ?

La dimension spirituelle des paroisses et des communautés a beaucoup habité les équipes de préparation : quelle place donnée à l'eucharistie, l'enquête de situation ayant révélé une grande soif de l'eucharistie ? comment se mettre à l'écoute de la Parole de Dieu ? La dimension fraternelle : faire de nos paroisses et de nos communautés de vrais lieux de charité et de vie fraternelle. La visibilité de l'Église dans le monde, une meilleure

présentation du message de l'Évangile et de la manière dont il interpelle nos contemporains. Une Église attentive aux réalités des hommes et qui apporte le trésor de foi qu'elle a reçue du Christ. Une attente récurrente de grands rassemblements, à l'échelle des paroisses ou à l'échelle du diocèse : donner la possibilité aux chrétiens de se rassembler.

Bien sûr, un réajustement de la place et de la mission de chacun : la mission propre aux baptisés prennent leur part à la mission de l'Église, la mission des ministères ordonnés, évêque, prêtres et diacres. Comment susciter des vocations consacrées dans l'Église ? La place accordée aux jeunes et aux familles.

Vous trouverez plusieurs développements autour de ces grandes thématiques et ne sont autres que des composantes de la vie de l'Église au service de l'Évangile.

## **Ce que nous faisons à partir du cahier synodal**

C'est donc sur le cahier synodal que nous allons concentrer notre travail et nos réflexions. Vous pouvez intervenir sur l'ensemble du document même s'il convient de distinguer des affirmations plus évidentes dont la formulation peut sans doute être améliorée, des questions plus délicates qui peuvent susciter un débat, mais surtout des propositions concrètes qui permettront au synode de porter du fruit dans les années à venir et de mettre en œuvre les grandes affirmations du synode.

Veillons toujours à la dimension théologique et ecclésiale de nos prises de parole comme à des propositions concrètes et pastorales pour la vie de nos paroisses.

## **SESSIONS DU SYNODE**

### **Session de novembre et prise de parole des délégués**

La session de novembre vous donnera la possibilité de prendre la parole en assemblée sur le cahier synodal. Pour cela, vous devez transmettre le formulaire d'intervention complété à la commission centrale. Dans le courrier du 26 septembre dernier, je vous invitais à venir aujourd'hui avec ce formulaire rempli. Pour ceux qui n'ont pas eu le temps de le préparer, vous avez un petit laps de temps supplémentaire : cependant, votre formulaire doit parvenir par internet à l'adresse du secrétariat avant jeudi prochain, 29 octobre. Le respect de ce délai est indispensable pour permettre à la commission centrale de préparer les thèmes des commissions.

C'est la seule possibilité de prise de parole libre en assemblée : par la suite, les prises de parole se font par l'intermédiaire des commissions.

Le règlement des assemblées vous donne quelques indications pour bien gérer cette prise de parole. Le temps imparti est de 2 mn. Si ce temps peut sembler court, il permet d'exprimer clairement une idée importante. Pour permettre à tous de bien suivre l'intervention de chaque délégué, vous préciserez sur quels numéros du cahier synodal vous intervenez (chaque paragraphe étant numéroté). Le 14 novembre, vous déposerez le texte de votre intervention au secrétariat du synode pour que nous puissions garder une trace de toutes nos réflexions.

Selon le nombre de demandes d'intervention, il sera peut-être possible à certains délégués d'intervenir à nouveau : c'est pour cela que le formulaire comporte trois possibilités que vous classez par ordre de priorité.

Les deux animateurs, Bénédicte Carment et Guillaume Houdan, animeront ces prises de paroles en donnant la parole à tour de rôle aux délégués.

Il est préférable de concentrer votre réflexion sur un aspect spécifique du cahier synodal. Pour que votre propos soit entendu par tous et que l'assemblée puisse suivre, privilégiez une idée principale en l'explicitant clairement et simplement. Les commissions permettront un échange plus étendu entre délégués.

### **Mise en route des commissions**

C'est à partir de vos interventions et des points que vous mettrez en lumière que seront constituées des commissions. Nous vous préciserons leur fonctionnement lors de la session de novembre. Les commissions seront amenées à rédiger des amendements au cahier synodal pour les soumettre au vote de l'assemblée.

Si une commission en venait à souhaiter une modification conséquente et radicale du cahier synodal, l'accord de l'assemblée serait sollicité par l'intermédiaire d'un vote dès la session de novembre.

### **Suite du travail lors des autres sessions**

Les commissions présenteront leurs réflexions et leurs propositions par le biais d'amendements au cahier synodal, amendements qui seront votés par l'assemblée le samedi 1<sup>er</sup> mai 2010.

## **ASPECTS PRATIQUES**

### **Déroulement des sessions au centre diocésain**

Les sessions de novembre, février et mai se déroulent au centre diocésain, 41 route de Neufchâtel. L'assemblée se réunira dans l'amphithéâtre, au rez-de-chaussée ; les commissions occuperont les diverses salles des étages.

Les éléments pratiques pour la bonne organisation de ces sessions sont donnés dans une feuille qui se trouve dans votre porte-document. Vous pouvez garer votre voiture au 45 route de Neufchâtel : un accueil vous permettra de vous y retrouver le moment venu. Pensez à venir suffisamment tôt pour prendre le temps de garer votre voiture et rejoindre le centre diocésain. N'oubliez pas que nous sommes près de 250 personnes et que les délais s'allongent vite dans ces situations-là.

La session du 14 novembre commence à 9 heures précises et il est indispensable que tous les délégués soient présents dès l'ouverture de la session. Veillons au respect des horaires pour que le synode se déroule convenablement. Notre mission ecclésiale de délégué au synode est très importante et requiert la juste participation de chacun.

Le déjeuner du samedi 14 novembre (comme celui du 27 février et du 1<sup>er</sup> mai) vous est servi au centre diocésain.

Pensez à apporter avec vous votre porte-document avec tous les documents nécessaires pour le synode, en particulier le cahier synodal. Un conseil : pensez à mettre votre nom sur le porte-document (une étiquette vous est fournie) ; 250 porte-documents identiques, je ne vous fais pas de dessin !

Les responsables de l'organisation seront toujours à votre disposition pour aider et vous guider : n'hésitez pas à faire appel à eux lors des sessions.

## **Moyens de communication et outils pour le synode**

Des affiches vous ont été remises, aux délégués des paroisses : elles vous permettent de donner une certaine visibilité au synode dans les paroisses comme cela a été fait dans la cathédrale.

N'hésitez pas à consulter le site internet du synode (ou à le faire consulter par un proche si vous n'avez pas accès au réseau internet). Un espace membre vous est réservé (il faut alors s'inscrire et attendre la validation de son inscription) : il vous donne accès à des éléments propres au travail du délégué qui n'ont pas besoin d'être laissés à la consultation générale. Vous y trouvez notamment tous les documents du synode et les indications. Un forum est accessible si vous voulez réagir entre délégués sur ce qui est vécu dans les sessions du synode.

N'hésitez pas à rendre compte localement, dans les collèges auxquels vous appartenez (paroisses, services, communautés, mouvements), des réflexions qui habitent l'assemblée. Sans oublier que vous n'avez pas à parler au nom de ces collègues mais bien au nom de vous-même et de votre baptême. Vous pouvez permettre ainsi aux chrétiens qui ne sont pas délégués au synode de s'associer au synode par la prière et l'intérêt porté aux réflexions des assemblées. Les équipes de préparation ont souvent relevé un déficit de communication dans l'Église : question sans doute éternelle dans toute société, fut-elle l'Église ; nous pouvons travailler à rendre plus visible le synode !

Enfin, si besoin, n'hésitez à prendre contact avec la commission centrale et moi-même.

## **QUESTIONS LIBRES SUR L'ORGANISATION**

Je vous laisse la parole ; vous pouvez poser toutes les questions que vous voulez sur l'organisation concrète de nos assemblées. Les personnes de l'organisation, la commission centrale et moi-même sommes là pour vous éclairer si c'est possible. Les questions de fond sur le cahier synodal sont réservées à la session de novembre.

## **TEMPS DE PRIÈRE**

Organisé par M. l'abbé Romain Duriez, responsable de la liturgie et M. l'abbé Geoffroy de la Tousche, aumônier du synode.